



**COMMUNE DE FOUNEX**  
*Municipalité*

***Au Conseil communal de Founex***

## **Préavis N° 048/2021-2026**

**Demande de crédit d'étude de CHF 29'000.00  
en vue de la réfection d'un tronçon de la Route  
de Châtaigneriaz**

Responsabilité du dossier :

***Travaux publics***

***Mme Emmanuelle Moser-Lehr - Municipale***

# TABLE DES MATIÈRES

|           |                              |          |
|-----------|------------------------------|----------|
| <b>1.</b> | <b>Introduction</b>          | <b>3</b> |
| <b>2.</b> | <b>Etat existant</b>         | <b>3</b> |
| <b>3.</b> | <b>Description du mandat</b> | <b>5</b> |
| <b>4.</b> | <b>Coûts de l'étude</b>      | <b>5</b> |
| <b>5.</b> | <b>Conclusions</b>           | <b>6</b> |

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## 1. Introduction

Dans le cadre de sa politique d'entretien et de maintien de la valeur des routes communales, la Municipalité a décidé de procéder à une étude en vue de la réfection du revêtement bitumineux sur la route de Châtaigneriaz, sur une longueur d'environ 400m.

La zone concernée s'étend d'un point proche de l'auberge sur la Grand'Rue jusqu'au début du chemin des Goudons, en incluant l'accès à la cour du centre communal ainsi que l'entrée et la sortie du parking de la maison de Commune, dont l'état actuel nécessite une intervention afin d'améliorer la sécurité et la qualité de l'infrastructure. La zone représente un axe stratégique pour la circulation publique, étant donné qu'elle inclut à la fois des voies de transit et des zones piétonnes. Par conséquent, elle nécessite une attention particulière pour son entretien.



## 2. Etat existant

Ce projet s'inscrit dans un plan d'entretien des routes planifié sur une période de dix ans. L'état actuel de la chaussée présente plusieurs dégradations importantes qui nécessitent une intervention complète. En effet, les fissures traitées par le passé s'ouvrent à nouveau. En outre, le gravillonnage fortement détérioré se détache de la chaussée et des nids-de-poule sont ainsi apparus en plusieurs endroits. L'enrobé de couleur situé sur la Grand'Rue est par ailleurs fortement dégradé.

Enfin, l'usure et le ravinement ont compromis l'étanchéité de la chaussée, facilitant l'infiltration d'eau et aggravant les dégradations. Cette détérioration impacte non seulement la qualité de la route, mais constitue également un risque pour la sécurité des usagers en raison de la fragilité de la surface.



### 3. Description du mandat

Le mandat porte sur l'étude en vue de la réalisation de travaux de réfection et d'amélioration de la route. Il inclut la reprise du revêtement bitumineux sur la Toute de Châtaigneriaz sur environ 400 mètres, l'amélioration du cheminement piétonnier le long de cette route pour faciliter l'accès à l'école, ainsi que l'amélioration des visibilité à l'entrée et à la sortie du parking de la maison de Commune. Il prévoit également la réfection de l'entrée de la cour de l'école pour les véhicules de livraison, ainsi que la reprise du carrefour entre le chemin des Chapelles et le chemin des Fancous.

Le mandat couvre les étapes depuis le relevé de l'état existant jusqu'à la phase d'appel d'offres, en passant par l'étude de l'avant-projet et la demande d'autorisation selon la loi sur les routes.

Le projet suit les différentes phases définies par le règlement SIA n° 103, notamment l'élaboration de l'avant-projet, la finalisation jusqu'à l'enquête publique, la demande d'autorisations et la phase d'appel d'offres pour la mise en œuvre des travaux.

### 4. Coûts de l'étude

Le mandat sera attribué à BS+A Bernard Schenk SA, sélectionné après comparatif de deux offres. La demande est conforme à la Loi sur les marchés publics.

| Phase                     | Description                                                                                                                                                                                 | Temps est. (h) | Montants HT  |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|
| 1. Phase d'étude          | Travaux préparatoires : relevé topographique, report sur base cadastrale.<br>Report des canalisations et services existants.                                                                | 32             | CHF 4'320.00 |
| 2. Avant-projet           | Proposition d'aménagement et de réfection de la chaussée.<br>Étude de giration pour les accès véhicules.<br>Établissement du dossier de plans.<br>Présentation à la Commune.                | 48             | CHF 6'480.00 |
| 3. Projet de l'ouvrage    | Mise à jour des plans sur la base de l'avant-projet.                                                                                                                                        | 28             | CHF 3'780.00 |
| 4. Demande d'autorisation | Examen préalable et validation du projet auprès de la DGMR.<br>Mise à l'enquête publique.                                                                                                   | 16             | CHF 2'160.00 |
| 5. Appel d'offres         | Établissement de la soumission génie civil et budget estimatif à +/- 20%.<br>Mise en soumission selon la loi sur les marchés publics.<br>Notation des offres et proposition d'adjudication. | 30             | CHF 4'050.00 |

Une analyse du revêtement bitumineux sera réalisée afin de détecter d'éventuels polluants, notamment à travers un test HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques). Cette analyse sera effectuée par une société externe spécialisée dans ce type de diagnostic. Les résultats permettront d'évaluer la présence de substances potentiellement dangereuses et de déterminer les mesures appropriées à prendre avant le début des travaux.

| Détail                             | Montants             |
|------------------------------------|----------------------|
| Total des 5 phases de l'étude HT   | CHF 20'790.00        |
| Analyse HAP (prestations externes) | CHF 3'200.00         |
| Sous-total HT                      | CHF 23'990.00        |
| TVA à 8,1%                         | CHF 1'943.20         |
| Sous-total TTC                     | CHF 25'933.20        |
| Réserve pour divers imprévus (10%) | CHF 2'593.30         |
| <b>Total TTC</b>                   | <b>CHF 28'526.50</b> |
| <b>Total TTC (arrondi)</b>         | <b>CHF 29'000.00</b> |

#### Amortissement :

Conformément à l'article 17 du RCom qui prévoit l'application anticipé des durées d'amortissement du modèle comptable harmonisé de deuxième génération MCH2, l'amortissement de ce préavis sera effectué sur 10 ans.

## 5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

|                |                                                                                                                                                                  |
|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Vu</b>      | le préavis municipal N° 048/2021-2026 concernant une demande de crédit d'étude de CHF 29'000.00 en vue de la réfection d'un tronçon de la Route de Châtaigneriaz |
| <b>Ouï</b>     | le rapport de la Commission des infrastructures                                                                                                                  |
| <b>Ouï</b>     | le rapport de la Commission des finances                                                                                                                         |
| <b>Attendu</b> | que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.                                                                                                       |

### DÉCIDE

|                    |                                                                                |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>D'approuver</b> | le préavis municipal N° 048/2021-2026                                          |
| <b>D'accorder</b>  | à la Municipalité un crédit de CHF 29'000.00                                   |
| <b>De financer</b> | ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire |

Ainsi approuvé par la Municipalité le 24 mars 2025, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :  
Lucie Kunz-Harris

le Secrétaire :  
Daniel Brunner

la Municipale :  
Emmanuelle Moser-Lehr